

Communauté de communes PEVÈLE CAREMBAULT
EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 17/11/2021

Reçu en préfecture le 17/11/2021

Affiché le

ID : 059-200041960-20211115-CC_2021_200-DE

DELIBERATION
CC_2021_200

OBJET :

COMMISSION 1

MOBILITE

*Vote du règlement de la
barrière de covoiturage*

**Présents à l'ouverture
de la séance :**

Titulaires présents : 37

Suppléant présent : 0

Procurations : 11

Nombre de votants : 48

**Présents à partir de la
motion M 2021_001 :**

Titulaires présents : 39

Suppléants présents : 0

Procurations : 12

Nombre de votants : 51

L'an deux mille vingt-et-un, le 15 novembre à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à PONT-A-MARCQ sous la présidence de Monsieur Luc FOUTRY président, pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation du 8 novembre 2021, conformément à la loi.

Présents :

Luc FOUTRY, Président
Marie CIETERS, 1^{ère} Vice-Présidente
Bernard CHOCRAUX, 2^{ème} Vice-Président
Michel DUPONT, 3^{ème} Vice-Président
Joëlle DUPRIEZ, 5^{ème} Vice-Présidente
Bruno RUSINEK, 6^{ème} Vice-Président
Arnaud HOTTIN, 7^{ème} Vice-Président
Nadège BOURGHELLE-KOS, 9^{ème} Vice-Présidente
Sylvain CLEMENT, 10^{ème} Vice-Président
Bernadette SION, 11^{ème} Vice-Présidente
Jean-Louis DAUCHY, 12^{ème} Vice-Président

Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Thierry BRIDAULT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Vincent LAVALLEZ, Patrick LEMAIRE, Frédéric MINET, Odile RIGA, Isabelle LEMOINE, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Michel PIQUET, Frédéric SZYMCZAK, Valérie NEIRYNCK, Coralie SEILLIER, Luc MONNET, Michel MAILLARD, Jean-Paul VERHELLEN, Alain DUCHESNE, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :

Olivier VERCROYSE, procuration à Jean-Luc LEFEBVRE
Pascal FROMONT, procuration à Christian DEVAUX
Benjamin DUMORTIER, 8^{ème} Vice-Président, procuration à Frédéric MINET
Marion DUBOIS, procuration à Frédéric MINET
Régis BUE, procuration à Isabelle LEMOINE
Sylvain PEREZ, procuration à Paul DHALLEWYN
Ludovic ROHART, procuration à Jean-Louis DAUCHY
Carine JOURDAIN, procuration à Michel PIQUET
Gilda GRIVON, procuration à Frédéric SZYMCZAK
Thierry LAZARO, procuration à Luc FOUTRY
Didier WIBAUX, procuration à Bruno RUSINEK
Yves LEFEBVRE, 4^{ème} Vice-Président, procuration à Jean-Louis DAUCHY

Etaient Absents :

François-Hubert DESCAMPS

Secrétaire de Séance : Vincent LAVALLEZ

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 15 novembre 2021

COMMISSION 1

MOBILITE

Vote du règlement de la barrière de covoiturage

Le Conseil Communautaire,

Vu la politique Mobilité,

Vu la délibération CC_2020_005 du Conseil communautaire du 27 janvier 2020 relative à la validation du schéma cyclable intercommunale

Considérant que dans le cadre de l'aménagement du pôle d'échanges d'Orchies, la communauté de communes a aménagé un parking de 18 places dédié au covoiturage afin de diminuer l'utilisation de la voiture individuelle.

Qu'afin de s'assurer que les utilisateurs sont bien des covoitureurs, une barrière activée par un contrôle d'accès a été implantée.

Que ce système innovant prévoit que la barrière ne s'ouvre que lorsque le conducteur et son passager présentent simultanément leur carte Passpass devant les bornes de contrôle.

Vu le règlement de la barrière de covoiturage annexé à la présente délibération.

Vu l'avis favorable de la Commission 1 – AMENAGEMENT – MOBILITE lors de sa séance du 19 octobre 2021.

Où l'exposé de son Président,

Après en avoir délibéré,

DECIDE (par 51 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION sur 51 Votants)

- ***De valider le règlement de la barrière de covoiturage à ORCHIES***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président

LUC FOUTRY

